

POUR DAVANTAGE D'ÉQUITÉ FISCALE DANS UN MONDE GLOBALISÉ ET NUMÉRIQUE

++++ Résolution adoptée par l'assemblée des délégué-e-s du 13 janvier 2018++++

La justice sociale fait partie de l'ADN de la Suisse. En préambule de la Constitution fédérale, on lit « la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres », c'est pourquoi la démocratie moderne se base non seulement sur le principe de la liberté (des forts), mais aussi sur les principes d'égalité et de solidarité. En tant que démocratie moderne, la Suisse n'a d'avenir que si le revenu, la fortune et la charge fiscale sont à nouveau plus équitablement répartis.

La sous-enchère fiscale a des répercussions internationales désastreuses, sources de migration, corruption et conflits. Selon le Fonds monétaire international (FMI), les pays en développement perdent chaque année plus de 200 milliards de dollars en raison de l'évasion fiscale agressive des multinationales. Cet argent pourrait être investi dans la formation, la santé, les infrastructures, les emplois ou la paix sociale. La sous-enchère fiscale agressive pratiquée par la Suisse en faveur des multinationales attire toujours de tels flux financiers illicites. Elle aggrave ainsi les inégalités en Suisse, et dans le monde.

En vue d'accroître l'équité fiscale, l'assemblée des délégué-e-s des Verts arrête les principes suivants :

- 1) **le principe constitutionnel d'une « imposition basée sur la capacité économique » doit servir d'axe au Projet fiscal 17.** Opposés au report de la charge fiscale des revenus du capital sur ceux du travail, les Verts demandent de définir un taux d'imposition minimal pour le bénéfice des entreprises. Car en fin de compte, l'abolition des privilèges accordés aux sociétés à statut fiscal cantonal, internationalement condamnés, ne doit pas diminuer les recettes fiscales fédérales, cantonales ou communales, ce qui reviendrait à démanteler le service public. Les éventuelles pertes fiscales doivent être compensées en relevant l'imposition des revenus du capital (dividendes, gains en capitaux, limitation des placements non taxés).
- 2) **la lutte contre la fraude fiscale et l'optimisation fiscale agressive doit être intensifiée à l'échelle mondiale.** Les Verts suisses poursuivent sans relâche leur engagement en faveur d'une équité fiscale globalisée, de concert avec les Verts européens et mondiaux. Outre l'harmonisation des taux d'imposition sur le bénéfice et davantage de transparence, nous voulons imposer des règles internationales contre le blanchiment d'argent et le transfert transfrontalier des bénéfices des multinationales («profit shifting»).
- 3) **l'équité fiscale doit également devenir réalité à l'ère de l'économie numérique.** Les Verts s'engagent pour que l'on instaure un impôt sur les transactions financières et impose le bénéfice des cyber-multinationales sur la base du travail effectué ou du chiffre d'affaires à l'endroit où la valeur a été créée.